

COMPTE RENDU DE REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du LUNDI 15 OCTOBRE 2018 A 20 H 30

Convocation du 11 octobre 2018

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY, Aurélien DELHOMME.

Excusés : Laurent DESPLASSE (pouvoir à Lionel GUIARD), Paul CRETIN, Fabienne MAYNARD (pouvoir à Jean-Pierre GOUDARD)

Absent : Jean-Pierre PUJKIS, Jean-Luc CHUET

Démissionnaire : Kristell PERRIN, Raphaël PINARDON

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Karine MERVELAY

Compte rendu du 11 septembre 2018 : adopté à l'unanimité

COR :

. **RPQS** (Rapport du Président sur la Qualité du Service) : Monsieur le Maire donne connaissance des Rapports 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement et déchets et informe que ces rapports sont à disposition du public.

. **Rapport d'activités de la commission intercommunale d'accessibilité 2017** : en ce qui concerne notre commune, tous les bâtiments communaux sont accessibles ; il reste à finaliser la pose d'un mètre environ du garde-corps de la salle de l'ancienne Mairie.

. **Attribution de compensation et dotation de solidarité : nouvelle proposition de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges)** : suite aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes demandant à la COR de redéfinir les modalités de calcul des attributions de compensation (- 20 000 € pour notre commune), la COR compensera en finançant des travaux (voirie, bâtiments) par un fonds de concours qui fera l'objet de discussions les 2 années à venir.

PPRNI : PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION : Proposition et carte

Le dernier date de 2008 et notre commune est concernée par le Ris. Monsieur le Maire présente la nouvelle carte de zonage et indique que la commune a 2 mois pour donner un avis.

POLLUTION DU RIS :

Après un rappel de l'historique des événements et des orages, Monsieur le Maire informe que la Police de l'Eau a dressé un procès-verbal à l'encontre de la COR pour la pollution due au réseau d'assainissement et un autre à l'encontre du GAEC Girin et associés pour la pollution due au purin provenant de l'exploitation agricole. L'entreprise SUEZ (COR) a porté plainte contre X étant donné qu'elle n'explique pas l'incident sur le tuyau dans le réseau incriminé.

Monsieur le Maire déplore cette catastrophe qu'a subie une grosse partie du Ris.

HOPITAL DE GRANDRIS HAUTE AZERGUES

Une présentation de fusion des centres hospitaliers de Tarare et Grandris a eu lieu le 25 septembre 2018 auprès du Conseil Municipal en présentant les 2 structures, le contexte et les enjeux et la méthode de mise en œuvre.

Monsieur le Maire rappelle que la Direction est déjà commune entre les deux établissements depuis 2016, et le retour à l'équilibre financier de l'Hôpital de Grandris avec, entre autres, la dynamisation de l'activité médicale en lien avec le CH de Tarare.

Points positifs de la fusion : pôle santé renforcé avec une solidarité des équipes, regroupement des RH, finances, achat, travaux, informatique, optimisation des lits de médecine.

Points négatifs de la fusion : crainte des employés qui ont déjà beaucoup donné sur l'hôpital de Grandris, personnel interchangeable entre les hôpitaux.

Le Conseil émet un avis favorable avec certaines clauses : maintien de la cuisine et des cuisiniers, maintien de la blanchisserie, le remplacement du personnel interchangeable avec les deux hôpitaux sur la base du volontariat du personnel de Grandris.

POINT SUR LES PROJETS 2019 : BATIMENT DES BOULES, ODYSSEE, SIGNALÉTIQUE, ENSEIGNE L'ÉTOILE

. **Bâtiment des Boules** : La Boule les amis donne à la commune le tènement complet et la commune en devient propriétaire et réhabilite le bâtiment : désamiantage, réfection du toit, des translucides, chauffage en tirant un réseau de chaleur de la salle polyvalente et aérothermes, mise aux normes électriques pour des devis d'environ 100 000 € financé par le Département (30 000 €) et la COR (30 000 €) en 2019 suivant les rendez-vous avec Mme Guinot, Mr Peylachon et Mr Mercier.

. **Odyssée** : prévision de changement de la chaudière à fuel en granulés bois avec silo extérieur pour un montant de 25 000 € environ et possibilité des aides de l'Adème.

. **Signalétique des hameaux** : devis en cours.

. **Enseigne l'Etoile** : accord de principe sur la maquette d'une peinture murale l'Etoile.

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE 2017 DE LA DDT

Compte rendu du rapport de la sécurité routière 2017 dans le Rhône : 579 victimes, 17 tués. Il est à disposition en mairie.

COURRIER DU DEPARTEMENT SUR LA VIABILITE HIVERNALE (Proposition de convention)

Chaque année le Département propose à la commune une convention pour le déneigement de la D 617 (Grandris à Meaux la Montagne), classée S5, sur 4 km avec un dédommagement de 150 €/km.

Compte tenu que le Conseil ne connaît pas la responsabilité de la commune en cas d'accident et la modique somme du dédommagement, le Conseil Municipal refuse à nouveau cette convention.

PROPOSITION DE NOM POUR LA SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE

Nom : les Mélèzes

POINT TRAVAUX

. **Mur du cimetière** : réfection par l'entreprise JOMARD avec béton armé et drains.

. **Aire de loisirs** : les fondations sont faites et le montage des jeux est prévu semaine 42.

. **Sel de déneigement** : il est commandé pour 120 € HT la tonne et sera livré semaine 42.

. **Voirie** : dos d'âne route de Thizy (5 076.12 € HT), chemin du Clos (2 983.5 € HT) seront réalisés par l'entreprise THIVENT, chemin de Valras (1 474 € HT), chemin hameau de la Rivière en bas du GAEC GIRIN (5 322 € HT) seront réalisés par l'entreprise MONGOIN/LARDET.

. **Amendes de police** : 8 817 € octroyé à notre commune. Mise en attente du traçage route de Lamure car le Département doit refaire une partie de la route.

. **COR** : Grande Rue : le tuyau d'assainissement a été réparé, le goudron sera repris prochainement. Pour la route de Lamure, Mr Guisard se charge de voir avec Mr Michaud.

. **Bancs** : Etude de devis pour des bancs rue Centrale, Odyssée, square vers le cimetière.

DECISION MODIFICATIVE POUR TRAVAUX AU CIMETIERE

Afin de régler la facture à l'entreprise JOMARD concernant la réfection d'une partie du mur d'enceinte du cimetière, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de virer des crédits de l'opération signalétique sur l'opération bâtiments communaux, cimetière pour un montant de 10 000 €.

ACQUISITION DE CARTES CADO

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une carte CADO pour un montant de 180 € par employé.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

. **Illuminations** : Le Conseil Municipal décide de ne pas poser les guirlandes de traversées de route, à voir pour branchement de celles du mur du cimetière et rue de la Mairie. Propose une solution alternative : 3 gros sapins dans le village : Place de l'Eglise, rue des Ecoles et Rue Centrale (lieu retenu pour le 8 décembre) et des petits sapins dans le village avec demande au Club du Sapin Vert de fabriquer des décorations.

. **8 décembre** : il se déroulera avec les commerçants/artisans et le Sou des Ecoles Rue Centrale.

. **11 novembre** : Les fleurs bleu/blanc/rouge sont plantées à la Mairie, à l'Odysée et au monument aux morts et du tissu y sera posé ; la composition florale sera commandée pour un montant de 100 € ; la commande pour le pot sera augmentée.

. **Informatique** : Le transfert de la compétence informatique à la COR au 1^{er} janvier 2019 questionne le Conseil Municipal.

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION

. Consorts CHARDON : AC 91-237 – La Folletière

- Mr CARRERES Mickaël et Simone : AB 453-637-639 – 2 place de la Mairie

Le Conseil Municipal ne préempte pas.

COURRIERS ET INVITATIONS DIVERS

- Syder : Il devient Territoire Energie Rhône – Syder.

- Mr et Mme MILLET : ont adressé un courrier indiquant que les voitures roulent trop vite vers chez eux, route de Thizy. Le Conseil Municipal réfléchit à des solutions mais étant donné qu'un rond-point et des chicane existent en contrebas et que la rue Grange Bourdon jouxte cette rue, un autre aménagement paraît impossible.

- Invitation Atout Commerces : Vendredi 26 octobre à la salle des fêtes Les Sauvages.

- Après midi intergénérationnelle : Jeudi 18 octobre à partir de 13h30. 295 participants à ce jour.

- Association ADELIFPALY (Association de Développement de la ligne ferroviaire Paray/Lyon) : Assemblée Générale le 4 décembre à 18h30 à la salle des fêtes de Lamure.

- Beaujolais Vert Notre Avenir : un nouveau livret d'accueil à compléter des informations de notre commune.

- Enquête IFOP : monde rural et territoires ruraux.

- Remerciements à Célia pour les démarches concernant l'hébergement de Mr Ouillon sur Villefranche avec l'aide de l'association la Halte.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL : JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

QUESTIONS DIVERSES

- Stéphanie s'interroge sur la nécessité de la retenue collinaire et des risques sur les autres cultures : cela sert essentiellement à l'arrosage des cultures et de l'herbe.
- Garderie périscolaire : la CAF informe que la subvention de 680 € par an est supprimée à partir de 2019.
- Question du public : Monsieur Grégory COMPAGNON, président de l'Association Agréée de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques (AAPMA), donne des détails sur la retenue collinaire et indique que l'association s'y oppose. Il revient également sur la pollution qu'a subi le Ris avec la disparition de deux espèces spécifiques à ce ruisseau : la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs. (87 truites mortes sur un comptage de 86 mètres) et informe que la pollution court toujours. L'AAPMA a porté également plainte.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 23h15.

